



## Contexte

- ▶ Cette formation « Prévention des discriminations » répond aux besoins et aux sollicitations des professionnels, et vise à leur apporter un appui et un soutien dans le cadre de leur activités quotidiennes. Grâce à cette formation conçue et réalisée par La Ligue de l'Enseignement, sous forme d'ateliers pratiques, les acteurs de proximité du territoire pourront porter un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est une discrimination et adopter une posture conforme au cadre légal, dans une logique de dialogue et de pédagogie.



## Comment et où se former ?

- ▶ **Formation GRATUITE.** Les frais de déplacements et de restauration seront pris en charge par votre employeur, ou OPCA.
- ▶ **Lieux et dates :** une session de formation aura lieu dans 7 départements de Bourgogne Franche-Comté jusqu'en juin 2019. ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉS. Les lieux et dates sont communiqués via le site Internet : <http://portail.discrim.fr/>
- ▶ **Intervenants :**
  - Marion Bagnard**, formatrice depuis plus de 10 ans, responsable du service égalité-diversité de La Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or.
  - Christelle Faieta** : formatrice depuis plus de 8 ans, chargée de mission Egalité et Diversité, lutte contre les discriminations, à La Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or.
- ▶ **Pour s'inscrire :** Vous pouvez vous inscrire sur le site <http://portail.discrim.fr/> ou cliquer sur le lien suivant : [formulaire d'inscription en ligne](#)



**OPCA partenaire**



### Renseignements :

[ligue21@ligue21.org](mailto:ligue21@ligue21.org) ou Tel. 03 80 30 68 23

Ligue de l'Enseignement Bourgogne Franche-Comté

Service Egalité-Diversité / Lutte contre les Discriminations



# FORMATION PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

Formation des acteurs de terrain

Cette formation est destinée aux acteurs de terrain en contact direct avec les publics. Elle vise à répondre à leur besoin d'information et d'accompagnement sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans les situations professionnelles qu'ils rencontrent au quotidien. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances préalables sur la discrimination pour suivre la formation.

- ▶ **Compétences visées**  
**A l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité de :**
  - Adopter une posture professionnelle de prévention et de lutter contre les discriminations ;
  - Confronter leurs pratiques professionnelles pour apporter des réponses fondées sur le droit et adaptées à l'exercice de leur fonction.
- ▶ **Objectifs pédagogiques**  
**La formation doit permettre aux participants de :**
  - Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les discriminations ;
  - Proposer un cadre méthodologique pour les aider à réagir face à une discrimination.
- ▶ **Durée proposée**  
**Cette formation dure au total 14 heures. Elle est répartie sur 2 jours consécutifs.**
- ▶ **Groupe**  
**La formation a été conçue pour un groupe de 12 à 15 personnes.**